



## RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR SUD mercredi 14 mars 2018

Les élus présents :

- M. Mathieu Gallois, adjoint délégué à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
- M. Bernard Dugalleix, conseiller délégué au Sport
- M. Serge Patinote, adjoint délégué à la Restauration et au Scolaire
- M. Philippe Dolbeault, conseiller délégué à la Jeunesse
- Mme Patricia Bikondi, conseillère déléguée à la Culture
- Mme Évelyne Savoy, conseillère municipale
- Mme Muriel Foulon, conseillère déléguée à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
- M. Fabrice Boisset, conseiller délégué au Scolaire
  
- Audrey Hélaine, cabinet du maire et des élus

### Les élus à votre rencontre



### Compte-rendu des échanges

Mathieu Gallois ouvre la séance.

Les élus et agent se présentent aux riverains.

Mathieu Gallois aborde plusieurs sujets touchant le secteur sud de la ville. Il indique que l'ouverture de la nouvelle voie de la Zone de l'ancien aérodrome offre un itinéraire aisé aux saranais pour rejoindre le bourg. Ce projet, mené conjointement par le Département et la ville de Saran, a permis d'aménager l'échangeur de la RD2701 avec un raccordement sur la RD762 et un pont de la RD2701. Cette nouvelle voie a été conçue pour accueillir les cyclistes et les transports en commun en site propre avec une voie réservée au bus. Sur un autre sujet, Mathieu Gallois indique que la direction de La Poste s'était engagée à maintenir le bureau des Aydes ouvert durant plusieurs semaines face à l'ampleur de la mobilisation citoyenne, malheureusement la direction de celle-ci a décidé de ne pas respecter ses engagements et d'ignorer les demandes conjointes des maires de Saran et Fleury les Aubrais ainsi que des députées des 2e et 5e circonscriptions d'abandon du projet de fermeture. Le combat n'est pas terminé ! Le collectif se réunit le Mardi 3 Avril à 18h à la salle des Aydes pour organiser une lutte pour la réouverture de bureau.

La parole est donnée aux habitants.

- **Les riverains s'interrogent sur l'avancée du projet de construction prévu à l'angle de l'avenue André Chêne et de la rue Louis Chevalier. De nombreux déchets sauvages y sont déposés régulièrement.**
  - Les élus indiquent que le projet est en cours d'étude. C'est France Loire qui en a la charge. Ce pavillon sera destiné aux Personnes à Mobilités Réduites. La construction devrait commencer cette année.
  
- **Un habitant demande que la seconde partie du parking du cimetière soit goudronnée.**
  - Les élus indiquent qu'une réflexion est actuellement menée pour que cette zone reste municipale. Orléans Métropole aurait pour projet de récupérer l'emplacement pour créer un nouveau parking relais payant.
  
- **Un administré explique que les arbres du cimetière provoquent des nuisances. Les gousses et feuilles envahissent les tombes et allées à l'automne. Un programme de nettoyage régulier pourrait-il être organisé par les services municipaux ?**
  - Les élus vont transmettre cette demande au service.

- **Les riverains se perdent dans la répartition des compétences de la commune et d'Orléans Métropole. Ils demandent que le sujet soit abordé dans Repères.**
  - Les élus vont transmettre cette demande lors du prochain comité de rédaction de Repères.
- **Un habitant explique que le passage protégé de la rue Louis Aragon (côté Vilpot) est régulièrement inondé.**
  - La demande sera transmise à Orléans Métropole qui possède les compétences Assainissement et Voirie désormais. Les élus conseillent aux administrés de mettre en copie la commune de Saran sur toutes demandes envoyées à Orléans Métropole.
- **Un administré explique que le nombre de poubelles mis à disposition des collectifs du Vilpot n'est pas suffisant. Les poubelles débordent provoquant déchets sur la voie et nuisances pour tous.**
  - Mathieu Gallois propose d'envoyer un courrier au bailleur et à Orléans Métropole afin de trouver une solution à ce problème.
- **Un habitant indique que le stationnement sur le Clos des Érables et de la rue André Chêne pose problème. Des automobilistes se stationnent sur les espaces verts.**
  - Les élus invitent les habitants à contacter la Police municipale en cas de constat de stationnement gênant ou inadéquat.
- **Deux riverains s'interrogent sur le déploiement de la fibre sur les bâtiments collectifs du Vilpot.**
  - Les élus expliquent que c'est le bailleur qui gère ce type d'équipement.
- **Une administrée réalise des travaux d'art créatif et recherche une association ou collectif rattaché à ce thème.**
  - Les élus lui conseillent de se rapprocher de la Maison des Loisirs et de la Culture située au 240 allée Jacques Brel (02 38 72 29 25 – [mlc.saran@9business.fr](mailto:mlc.saran@9business.fr)).
- **Un habitant indique qu'il serait souhaitable de conseiller aux habitants de la rue Esla triolet et de l'allée de l'Anjou de procéder à la taille des leurs haies.**
  - Les élus indiquent que des courriers de rappel ont été envoyés aux occupants.
- **Les allées situées entre la rue du 8 mai 1945 et l'allée du Bourdonnais sont jonchées de déchets.**
  - Les élus vont transmettre cet état de fait au service.
- **Une administrée demande si l'installation d'une boîte à livre sur le quartier serait envisageable.**
  - Mathieu Gallois explique que cet équipement fait partie du projet lancé avec les habitants rue Gascogne. Il invite tous les habitants à y participer. Un premier temps défrichage est prévu le samedi 7 avril après-midi.
- **Un habitant déplore qu'aucune station vélo+ ne soit installée sur la commune.**
  - Les élus regrettent également l'inexistence cet équipement sur la commune.

*Mathieu Gallois cite plusieurs travaux menés par les services municipaux :*

- *réhabilitation du gymnase Jean-Moulin*
- *démolition et désamiantage des anciens ateliers municipaux*
- *aménagement d'un terrain multisports au bourg*
- *aménagement de la zone d'activités artisanales de la Motte Pétrée*
- *réhabilitation des vestiaires du gymnase Guy Verdgratch*
- *réfection de la cour d'école élémentaire des Sablonnières*

- ....

**Le cabinet du maire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**